

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA
DEMANDE D'AUTORISATION DU PROJET CATVAR (LE PROJET)**

1. Référence : Pièce B-0004, pages 12 et 14.

Préambule :

Concernant l'évaluation du potentiel de réduction de la consommation énergétique (CVR) du Projet, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) mentionne que :

« L'évaluation du CVR est déterminante pour estimer le potentiel de réduction de la consommation énergétique. Cette évaluation du CVR fait appel à des analyses de corrélation entre l'énergie et la tension. Elle peut être complexe en vertu du grand nombre de variables l'influençant tels la nature de la charge (par exemple, éclairage, chauffage, force motrice), le type de charge (résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel) ou les facteurs climatologiques. L'approche consiste à mesurer les effets de l'abaissement de tension en amont, soit au poste satellite.

[...]

Les résultats sont basés sur des données d'énergie et de tension enregistrés à intervalle de cinq minutes sur une période d'environ deux ans au poste Pierre-Boucher. Il en ressort que le CVR varie de 0,67 en période estivale à 0,20 en période hivernale pour une moyenne pondérée de 0,40. »

Demande :

1.1 Veuillez préciser la méthodologie employée par le Distributeur afin de quantifier le CVR au poste Pierre-Boucher. Veuillez, entre autres, fournir chacune des étapes réalisées, les hypothèses retenues ainsi que les résultats intermédiaires qui ont mené à l'obtention des résultats finaux cités au préambule.

2. Référence : Pièce B-0004, page 16.

Préambule :

Le Distributeur mentionne ce qui suit : « Un sondage réalisé par une firme externe a permis d'évaluer la réaction des clients à une diminution de leur tension d'alimentation ».

Demande :

- 2.1** Veuillez déposer le rapport final présentant les conclusions de la firme externe ayant réalisé le sondage et préciser la nature du mandat ainsi que la méthodologie de sondage utilisée.

- 3. Référence :** Pièce B-0004, page 17.

Préambule :

Le Distributeur fait état d'un balisage auprès d'entreprises de service public ayant réalisé des projets similaires :

« Afin de comparer son projet à ceux en place en Amérique du Nord, le Distributeur a procédé, au début de 2010, à un balisage sur les perspectives d'implantation des technologies associées à l'asservissement de la tension et de la compensation réactive en réseau, et ce, auprès de quatorze entreprises de service public ».

Demande :

- 3.1** Veuillez déposer les résultats du balisage réalisé par le Distributeur.